

De Jean et de Louise mariés le père et mère et
Dieu aujourd'hui le 1^{er} jour de mai da matin
Son domicile au Bourg d'athenit à l'âge de quatre
vingt un an le dit témoin ont déclaré sans
signé après que lecture leur en a été faite d'un
acte

Mare Jean François Montagn
E. Maricot

Dieu de
abandon de vincent
peigne

Le 1^{er} Mil huit cent quarante six le vingt trois
du mois de septembre l'an 1^{er} jour de mai da soir
pardevant et aux chins sous main maire et officier
du dit état civil de la commune d'athenit Canton de
Baronnie arrondissement de montagne département de l'Orne, sont
comparus Charles peigne professeur
de l'Université majeur âgé de quarante trois ans père
du dit et après et Pierre Eugène mariot professeur
de l'Université majeur âgé de trente ans ami du dit et
ci après les quels nous ont déclaré que abandon
vincent peigne né en cette commune fils légitime de
Charles et de Angélique Bouvier son père et mère et
Dieu aujourd'hui à une heure après midi chez son père
et mère au hameau de la haute verronnerie en cette
d'athenit à l'âge de vingt mois les dits témoins
domiciliés en cette commune ont déclaré sans signé
et scellé le comparant qui a déclaré sa savoir signé
après que lecture leur en a été faite d'un acte

E. Maricot Mare

Dieu de
père d'athenit
Mare

Le 1^{er} Mil huit cent quarante six le vingt
quatre du mois de septembre l'an 1^{er} jour de mai
da matin

pardevant et aux pierre Simon marge
Conseils municipals portés le premier au tableau
le maire et l'adjoint suppléant et suppléant les
fonctions d'officier public de l'état civil de la
commune d'athenit Canton de Baronnie arrondissement
de montagne département de l'Orne, sont
comparus Pierre Eugène mariot professeur d'histoire
leur majeur âgé de trente ans ami du dit et après
et Jean antoine Dupont professeur de l'Université
majeur âgé de vingt six ans ami du dit et
ci après les dits témoins domiciliés en cette
commune, les quels nous ont déclaré que pierre
Simon marge né en cette commune fils légitime de
Chins Louis et de Louise nival hypothèque le père
de son et mère et Dieu le 1^{er} jour de mai
da soir chez son père et mère à la plande en
cette commune d'athenit à l'âge de sept mois les
dits témoins ont déclaré sans signé après
que lecture leur en a été faite d'un acte

Dupont E. Maricot Marge

Dieu de
père d'athenit
Mare

Le 1^{er} Mil huit cent quarante six
le vingt quatre du mois de septembre l'an 1^{er}
jour de mai da soir
pardevant et aux pierre Simon marge
Conseils municipals portés le premier au tableau
le maire et l'adjoint suppléant et suppléant les

Deux de
Françoise
Cornuillan

L'an Mil huit cent quarante six le neuf
du mois d'août la heure de midi
pardevant nous le sieur maire
pour l'état civil de la commune d'authent Canton
de Tourouvre arrondissement de mortagne département
de l'orne, soussignés Jean Noël Cornuillan
profession de cultivateur majeur âgé de cinquante
neuf ans père de la décédée ci après Et Pierre
Eugène mariet profession d'instituteur majeur âgé
de trente ans ami de la décédée ci après tous
deux témoins domiciliés en cette commune les quel
sont déclarés par nous le sieur Cornuillan née en cette
commune fille légitime de Jean Noël Et de Fran
çoise Cornuillan sa femme sa mère Et décédée
au jourd'hui la heure de midi au domicile de
Marie Noyé sa tante au hameau de fêtre château
en cette commune à l'âge de trente deux ans
les témoins ont déclaré savoir signé et scellé
la comparant qui a déclaré ne s'en avoir après que
lecture leur en a été faite donc acte

E. Mariet Marie

Deux de
Catherine proffesse
femme brentay

L'an Mil huit cent quarante six le neuvième
mois de septembre la heure de sept heures la matin
pardevant nous le sieur maire
pour l'état civil de la commune d'authent
Canton de Tourouvre arrondissement de mortagne
département de l'orne soussignés et Peclas
bigot profession de charpentier majeur âgé de
quarante huit ans père de la décédée



Ci après Et Pierre Eugène mariet
profession d'instituteur majeur âgé de trente ans
ami de la décédée ci après tous deux témoins
domiciliés en cette commune les quel nous ont
déclaré que Catherine proffesse née en la commune
de fougères fille légitime de Peclas Et de Marguerite
Catherine Breton sa mère Et décédée
au jourd'hui la heure de midi au domicile de
sa sœur Donatille au hameau de la Chapelle en cette
commune à l'âge de soixante six ans les témoins
ont déclaré savoir signé et scellé la
comparant qui a déclaré ne s'en avoir après que
lecture leur en a été faite donc acte
royal

Marie E. Mariet

Deux de
Jean Louis
Montut

L'an Mil huit cent quarante six le
vingt un du mois de septembre la heure de midi
pardevant nous le sieur maire Et officier
pour l'état civil de la commune d'authent Canton
de Tourouvre arrondissement de mortagne département
de l'orne, soussignés François Montut
profession de bûcheron majeur âgé de quarante
neuf ans demeurant en la commune de Tourouvre fils
de la décédée ci après Et Pierre Eugène mariet profession
d'instituteur majeur âgé de trente ans ami de la décédée
ci après témoins domiciliés en cette commune Et toutes
domiciliés en la commune de Tourouvre comme il est dit
plus haut les quel nous ont déclaré que Jean
Louis Montut né en cette commune fils légitime